

Sainte-Anastasie sur Issole



Bulletin Municipal

JUIN / JUILLET 2010
n° 237

LE MOT DU MAIRE

Cette année, ce mois-ci, nous accueillerons encore nos amis, nos familles et puis quelques fois un peu plus tard, -par exemple cet hiver...- nous rendrons cette visite.

Mais là rien ne nous surprend et nous ne réalisons pas toujours notre chance extraordinaire de vivre ici, en Provence. Bien au contraire nous redoutons cette chaleur estivale qu'apprécient tant les vacanciers et le moindre coup de Mistral nous fait maudire le ciel. Ce faisant, nous vivons un peu hors du temps et pensons même n'être que 200 alors que bientôt nous serons 2 000, il est vrai bien dissimulés dans la verdure de nos collines garante d'une qualité de vie et d'une quiétude qui n'ont de limites que celles du risque et de la sécurité de nos forêts.

Grâce à cela, à la proximité de notre langage, de nos relations, nous sommes encore et nous y tenons un petit village sans ambition citadine.

Vivre ici, c'est aussi savoir se saluer, accueillir ses amis et c'est encore aimer la nature et la respecter tout en sachant à l'occasion tuer une mouche ou tirer un sanglier. Cette vie là est la nôtre, elle est notre réalité, qui n'est ni un Paradis, ni un Enfer.

Aussi, amis d'ici et d'ailleurs soyez les bienvenus et bonnes vacances à Sainte-Anastasie.

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastasie@wanadoo.fr site : www.ste-anastasie.fr

Informations pratiques

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

STE-ANASTASIE "La Boutique" au fond de la place des Ferrage. Vente ou dépose d'objets divers. Ouvert le mercredi de 14h à 18h et le samedi de 9h30 à 11h30 (fermeture au mois d'août)

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Siège Social : 83136 Méounes les Montrieux
Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA
Tél. 04.94.33.97.51 La prochaine permanence aura lieu les Vendredis 9 et 23 juillet ainsi que les 6 et 20 août 2010,
en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 16 H 30.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme Séverine COURMONTAGNE : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08. Permanence en mairie le 1er jeudi de chaque mois de 11 H. à 12 Heures.

DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISOLE

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture
Lundi, Mercredi, Jeudi et vendredi de 8H30 à 12H et 14H à 17H Le Samedi de 9H à 12H.

Fermé Dimanche et Mardi Tél. : 06.07.31.02.27

RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Prochain ramassage des « monstres » :
Les Mardis 20 et 27 JUILLET ainsi que les 25 et 31 AOUT 2010

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés
Tél. 0820 200 189 Permanence : BRIGNOLES
Cité Administrative, Rue des déportés
Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites d'avocats : Antenne de Justice,
4 avenue Foch Brignoles. Pour renseignements ou rendez-vous tél. au 04.98.05.93.81.

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 9H à 12H. Le Mercredi de 14H à 17H.
Tél. : 04.94.72.27.40

Numéros utiles

Mairie

-Accueil : 04.94.69.64.40

-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42

-M. DUCHEMIN, 5ème Adjoint (Urbanisme) :
04.94.69.64.45 reçoit le mardi et le jeudi de 9h à 11h30.

-Mme BRETON, 1er Adjoint (Action sociale) :
04.94.69.64.47 Reçoit le lundi, jeudi et vendredi, de 9 H à 12 H, mercredi de 14 H à 16 H 30

-Service cantine : 04.94.69.64.10

Fax : 04.94.69.64.41

Police Municipale

Numéro : 06.08.80.45.82

Assistante Sociale

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04.98.05.17.60

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile dont la mission est d'assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités). : 04.94.69.44.86

Fourrière Municipale Conventionnée

« IDENTITE CANINE » à Garéoult :
04.94.04.89.33

Pharmacies de Garde

Numéro du standard d'appel d'urgence :
08.92.46.45.45

Dépannage

E.D.F. : 0 810 333 083 Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0 810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France Télécom.

Conciliateur de justice

Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90

Gendarmerie Nationale Brigade de La Roquebrussanne

Le 17 uniquement pour les urgences

Le 04.98.05.22.70 pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements.
URGENCES Pompiers : 18, Samu : 15

CAMION VENTE

Le prochain passage aura lieu :
Le Mardi 20 Juillet 2010
dans la matinée



FETE DE LA MUSIQUE DU 20 JUIN 2010

Tout était prêt pour la Fête de la Musique et puis est venue l'inondation en Dracénie, le drame terrible de destructions et de vies perdues.

A Sainte-Anastasie, nous n'en vivions que les échos mais aussi une peine que l'on peut ressentir entre amis, entre voisins.

Aussi à la demande du Président du Conseil Général, du Président de l'Association des Maires du Var et de Hubert FALCO, Secrétaire d'Etat à la Défense, nous avons immédiatement pris la décision d'annuler la fête de la musique.

Tous les acteurs, tous les participants ont accepté, partagé et compris cela. C'est donc par le recueillement qu'a été marquée cette journée qui sans éclat a voulu témoigner de notre solidarité.

Chronique municipale

COMPTE-RENDUS DE REUNIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2010

N°10/33 : Demande de subvention au Conseil Régional pour le financement de l'étude d'un schéma directeur d'assainissement

Le Conseil Municipal décide de demander au Conseil Régional une subvention la plus élevée possible pour l'aider à financer une étude pour un schéma directeur d'assainissement.

Montant estimé de l'étude : 27 984 € H.T.

N°10/34 : Demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour le financement de l'étude d'un schéma directeur d'assainissement

Le Conseil Municipal décide de demander au Conseil Régional une subvention la plus élevée possible pour l'aider à financer une étude pour un schéma directeur d'assainissement. Montant estimé de l'étude : 27 984 € H.T.

N°10/35 : Compte rendu annuel de la gestion de l'eau et de l'assainissement

Examen du bilan du délégataire (SEERC-Eaux de Provence) Année 2009

Monsieur le Maire présente le compte-rendu annuel de la gestion de l'eau et de l'assainissement ainsi que le bilan de l'année 2009 de la société fermière Eaux de Provence. Adopté à l'unanimité.

N°10/36 : Reprise des compétences ordures ménagères au SIVOM de l'Issole

Le Conseil Municipal demande la reprise des compétences suivantes au SIVOM de l'Issole :

- Collecte, mise en dépôt, transport, élimination et valorisation des déchets ménagers industriels et commerciaux, gestion de la déchetterie ;
- Demande l'adhésion de la Commune au SIVED à compter du 1er octobre 2010.

Questions diverses

Mme Breton informe le Conseil de l'état d'avancement du projet de micro-crèche communale. Elle indique que le permis de construire vient enfin d'être accordé et que rien ne semble désormais devoir retarder le début des travaux.

Le Maire informe également le Conseil Municipal sur les points suivants :

- Le permis de construire de la résidence senior du Gaou de Vie vient lui aussi d'être accordé. Après une longue procédure les derniers points ont pu être réglés avec les différents services instructeurs.
- Par ailleurs il indique que le projet d'espace sportif de proximité (city) a fait l'objet d'une décision d'attribution du Conseil Général. Il semble donc acquis que cette installation sera réalisée vers la fin 2010.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2010

N°10/37 : Marché à conclure selon la procédure adaptée - Attribution des lots.

Le Maire expose au Conseil Municipal le choix de la commission d'appel d'offres concernant la construction d'une nouvelle salle de réfectoire et la transformation en deux classes maternelles de l'ancien réfectoire :

Lot N°1 - Gros Œuvre :

Entreprise GCBA et FABRE 569 408,04 € H.T.

Lot N°2- Electricité :

Entreprise ENERGITEC 56 004,65 € H.T.

Lot N°3 - Chauffage/Plomberie :

Entreprise SNEF 123 298,03 € H.T.

Lot N°4 - Cuisine :

Entreprise SERAFEC : 23 951,79 € H.T.

Lot N°5 - Peinture :

Entreprise SARL GHIGO 12 812,73 € H.T.

Total : 785 475,24 € H.T.

N°10/38 : Subvention à la Mutuelle Nationale Territoriale (1er semestre 2010)

Une subvention de 289,52 € est accordée à la MNT pour compenser la réduction de cotisations salariales du personnel communal titulaire ce montant ne dépassant pas 25 % des cotisations.

N°10/39 : Subvention exceptionnelle à l'Association des Maires du Var

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € est accordée pour venir en aide aux communes sinistrées de la Dracénie. Cette subvention sera versée à l'Association des Maires du Var.

N°10/40 : Transfert à la C.C.V.I. de l'ensemble des compétences « déchets ménagers et assimilés »

Le Conseil Municipal approuve la prise de l'ensemble des compétences « déchets ménagers et assimilés » par la Communauté de Communes du Val d'Issole. Ces compétences continueront à être exercées par le SIVED.

N°10/41 : Transfert à la C.C.V.I. de compétences pour la « gestion et la mise en valeur de l'environnement »

Le Conseil approuve le transfert des compétences suivantes à la C.C.V.I. :

- Animation des opérations collectives de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif,
- Elaboration d'un contrat de rivière,
- Création, entretien et gestion d'aires collectives de remplissage et de lavage de matériels, avec dispositif de récupération des effluents de produits phytosanitaires,

N°10/42 : Transfert à la C.C.V.I. de compétences : Création, entretien et gestion de dispositifs de réception et de traitement des effluents des installations individuelles d'assainissement non collectif

Le Conseil approuve le transfert des compétences suivantes à la C.C.V.I. :

- Création, entretien et gestion de dispositifs de réception et de traitement des effluents des installations individuelles d'assainissement non collectif au sein des stations d'épuration existantes ou futures des communes membres.



ARBORETUM

De 2008 à 2009 la commune soutenue par la Provence Verte, s'est engagée dans la valorisation de son patrimoine foncier. Un « arboretum » situé au fond du parking des Ferrages, a été conçu afin d'y implanter les diverses essences de la flore méditerranéenne. Placé sous les auspices de la planète Jupiter, Dieu des dieux et maître du ciel et de la lumière, ce jardin botanique peut être un lieu de repos et de détente voire de méditation.

Ouvert à tous ce jardin nécessite que les consignes de fréquentation (interdiction aux 2 roues, aux jeux de ballon et aux chiens) y soient respectées pour le bien être de chacun.



L'OFFICE DU TOURISME VOUS INFORME

Déclaration en mairie des locations meublées de tourisme et des chambres d'hôtes

Le Code du Tourisme conditionne désormais la location des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes à une déclaration en Mairie. Celle-ci est obligatoire.

Les documents de déclaration sont téléchargeables sur internet, www.extranet.provenceverte.fr rubrique « déclarations en Mairie » et sont aussi disponibles à l'accueil de la Mairie.

La promotion de ces hébergements par l'Office du Tourisme de la Provence Verte est conditionnée par la présentation d'une copie de cette déclaration et du récépissé fourni par la Mairie.

Information complémentaire auprès de votre Mairie ou de l'Office du Tourisme de la Provence Verte.



TRAVAUX

Tonte : poursuite de la tonte des bas côtés des chemins communaux (herbes). Ces travaux actuellement en cours, ne sont pas, en dépit des pluies, en retard par rapport aux années passées. En général ces travaux sont à peu près achevés avant la fête du village.

Fort heureusement pour la commune, de nombreux propriétaires riverains assurent eux-mêmes cette tonte.

Elagage :

La Commune doit effectuer l'élagage des arbres situés sur le domaine public.

Les propriétaires riverains doivent élaguer eux-mêmes les arbres ou haies dès lors qu'ils empiètent de façon gênante, sur le domaine public.

Place de la Gare : Remise en forme, épandage de tout venant sur la place de la Gare.

CCAS



PLAN CANICULE

La préfecture vient de lancer une action de sensibilisation auprès des mairies et des CCAS pour mettre en place dès à présent une « veille saisonnière ». La lutte contre l'isolement étant un des axes prioritaires des actions à mener localement, les personnes vulnérables isolées et qui souhaitent bénéficier d'une attention renforcée peuvent se faire inscrire sur le registre communal, soit en téléphonant au CCAS au 04 94 69 64 47 ou en se déplaçant à la mairie. Ces données strictement confidentielles, ne pourront être utilisées que dans le cadre des actions de soutien et d'assistance.

Voici quelques numéros de téléphone utiles en cas d'urgence : **Cabinet Médical : 04 98 05 21 21 - SAMU : 15 - POMPIERS : 18 - N° VERT (appel gratuit) 0800 06 66 66**

LONGEVITE

Les statistiques montrent qu'en France les personnes ont des espérances de vie de plus en plus longues. Pour les hommes cela se situerait autour de 75 ans, pour les femmes 82 ans et même que les filles nées en 2010 seraient plus que centenaires.

Mais au fait qu'en est-il pour Ste-Anastasie ??

Certes nous connaissons tous et toutes des personnes âgées, la liste des personnes de plus de 70 ans d'ailleurs s'allonge un peu plus chaque année. **Mais quel est le doyen ou la doyenne vivant au village. ?**

Une enquête à mener avec votre collaboration en téléphonant au 04 94 69 64 47

Rose-Marie BRETON - 1er Adjoint

CIRCULATION ET STATIONNEMENT AUX FERRAGES

Afin d'améliorer la circulation et le stationnement au Sud de la Mairie des travaux ont été réalisés :

- 1. agrandissement significatif du Parking des Ferrages ;
- 2. aménagement d'un passage routier pour tous véhicules allant de l'extrême Ouest du parking des Ferrages à l'intersection de la déviation (RD15).



Ces travaux devraient permettre, dans un premier temps, de soulager le trafic routier Rue de Provence. Nous abordons donc simplement sans obligation précise une période de test qui comportera la mise en place, pour l'instant d'une signalisation incitative rue de Provence.



La vie associative



CLUB DES CIGALES

Voilà une saison qui s'achève et c'est toujours avec un peu de nostalgie que les Cigales se séparent pour vivre leurs vacances en dehors du cocon de l'association.

Cependant nos sympathiques Cigales vont d'ores et déjà se préparer pour le marché artisanal en nocturne du 14 août parking des Ferrages organisé par la « Prouvenço dou tems passa »

Et puis viendra le temps de la rentrée où nos activités vous seront présentées lors du Forum des Associations le 4 septembre 2010.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

R-M BRETON



CLUB DE JUDO

L'année de nos judokas s'est terminée très chaleureusement avec tout d'abord le passage des ceintures qui a récompensé les progrès de chaque élève.

Puis l'Assemblée Générale s'est déroulée au dojo en compagnie de tous les membres du club, du bureau ainsi que de monsieur le maire et de ses adjoints au sport. Nous avons, pour terminer, organisé un entraînement de groupe avec le club de Forcalqueiret qui s'est avéré un franc succès, et que nous comptons renouveler prochainement.

Nous souhaitons à toutes et à tous de bonnes vacances en n'oubliant pas de retenir la date du 4 septembre pour le forum des associations, et la reprise des cours le mercredi qui suit.

A bientôt sur le tatami.

Le bureau



CHORALE

« CHANT ET AMITIÉ »

Le 6 juin, nous avons donné, dans la salle polyvalente de Ste Anastasie, notre dernier concert de la saison 2009/2010. Ce même jour, Rafael

Nadal était en finale à Roland Garros ! Nous remercions encore les amateurs de tennis qui sont venus tout de même nous écouter!

La chorale "Chant et Amitié" a débuté le concert sous la direction de Pierre Laurent, en présentant trois nouveaux chants de son répertoire. La chorale que nous avons invitée, "Gryselicis Canto" de Gréoux les Bains, nous a succédé sur la scène. Dirigée par Marco Audan, elle a régalé l'auditoire en interprétant de nombreux airs connus, de "Et maintenant" de Gilbert Bécaud, à "Mélissa" de Julien Clerc et bien d'autres.

Pour terminer les deux chorales réunies ont chanté "La philosophie Batucada" de G. Moustaki.

A l'issue du concert, un copieux buffet confectionné par les choristes de "Chant et Amitié" fut l'occasion d'une "troisième mi-temps" très appréciée par nos invités. Séduits également par la qualité du public, ils nous ont exprimé leur satisfaction pour ce bel après midi, et nous ont promis de revenir!

La collecte organisée à l'occasion de ce concert à permis de recueillir environ 280 € qui ont été reversés à l'Association Rétina France. Nous remercions tous les donateurs.

Nous rappelons aux amateurs que nos répétitions ont lieu tous les lundis à 17h30 dans la salle polyvalente. Après une interruption estivale, elles reprendront le lundi 6 septembre.

Nous serons également présents au forum des associations le 4 septembre.

Le Président Michel Bérenger

SOCIÉTÉ DE CHASSE

« L'AMICAL » DE STE-ANASTASIE

La Société de chasse tiendra les permanences pour la délivrance des permis de chasse à l'ancienne mairie de 17 H à 18 H 30, les samedis 10 juillet, 17 juillet, 7 août et 21 août.



Le Président



TENNIS CLUB STE-ANASTASIE

Le samedi 19 juin le club a réuni tous les enfants des cours de tennis et leur parents pour la remise des médailles gagnées par les jeunes et attestant leur niveau tennistique.

Le moniteur Gérard NAGEL a remis ces médailles aux heureux tennismen et tennismen en présence du président Clément PEPONNET et du bureau du club sans oublier Mr le maire J.P. MORIN toujours attentif à la vie des clubs.

Un apéritif a suivi cette cérémonie et ensuite une cinquantaine d'adultes et enfants ont fait honneur au repas annuel du club, une grosse paella, et tout ce qui l'accompagne dans la bonne humeur générale.



Les cours de tennis se terminent le mercredi 23 juin et laisseront place au tournoi adulte open organisé par le club, du 26 juin au 11 juillet et le juge arbitre de ce tournoi sera notre sympathique Thierry PALLO qui étrennera ses galons de JAT1.



Le Président



TASIE GYM DANSE

L'assemblée 2010 de TASIE GYM DANSE a eu lieu vendredi 18 juin.

Après la démission pour raisons personnelles de Nicole BOYER c'est le Vice-Président Fanfan CUADRA qui a présidé cette assemblée au cours de laquelle a été élue une nouvelle Présidente en la personne d'Evelyne BAUDU.



E. BAUDU

Elle a été élue à l'unanimité par les membres présents et représentés ; nous lui adressons tous nos souhaits à la tête de l'association.

L'assemblée a donné son accord pour la création à Ste Anastasie d'une heure Eutonie (gym douce qui se pratique sur un très gros ballon). Cette séance aura lieu le jeudi de 10h30 à 11h30.



L'assemblée après les mots de la nouvelle Présidente et du Maire s'est terminée par un copieux apéritif préparé par les membres du Club.

Longue vie à TASIE GYM DANSE



SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Comité de Ste ANASTASIE

Samedi 10 juillet de 9h à 14h

Dans les locaux rénovés de la Boutique

GRANDE VENTE

Au profit des sinistrés du VAR



Les collectes effectuées pour les sinistrés du Var seront transmises soit directement aux familles selon leurs besoins, soit revendues au public, l'argent ainsi récolté sera intégralement versé aux sinistrés par l'intermédiaire des communes.

Dans un local entièrement rénové les bénévoles vous recevront le :

mercredi de 14h à 18h et le samedi de 9h30 à 11h30

La boutique sera fermée le mois d'août pour la vente.

Le comité : JP

La vie au village

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les adjoints,

Je prends à nouveau la plume pour que tous vos administrés prennent conscience d'un problème d'une extrême gravité.

COMMERCES EN DANGER

Nous avons de la chance de vivre dans ce petit coin de paradis qu'est notre village même si celui-ci n'est pas parfait, hors, il s'avère qu'en discutant avec notre petite boulangère, je me suis rendu compte que ses larmes n'étaient pas loin et que les difficultés auxquelles ils sont confrontés sont très dures à vivre.

Ils ont fait l'effort de venir vers nous en rachetant la boulangerie du village, ils ont encore investi pour que nous puissions tous avoir la possibilité de venir acheter notre pain avec facilité autant au village qu'au mini centre commercial.

Ils pratiquent des horaires qui permettent à toutes et tous de pouvoir bénéficier de leurs services.

Ils animent le village, ils font partie de notre patrimoine et il serait fort regrettable qu'après tous leurs efforts nous n'en fassions pas nous aussi.

Je lance un message d'alarme, les commerces de nos villages en sont l'âme et nous n'avons pas le droit de les laisser tomber, d'autant plus qu'ils nous font de bons produits, ce matin 27 mai 2010 je viens d'entendre des vacancier revenir de La Roquebrussanne en se plaignant de n'y avoir pas trouvé de commerces et ils pensaient que le village n'était plus qu'un dortoir, est-ce l'avenir de Sainte-Anastasie, même si on y dort bien, il faut aider nos petits boulangers à s'en sortir en allant toutes et tous chercher notre pain et si, on rentre tard, on peut toujours congeler leurs produits ils le supportent bien.

Et puis entre une baguette de la grande distribution et une baguette de chez eux, il n'y a pas photo et un autre petit détail qui a son importance, les gâteaux sont faits maison, ce qui n'est pas le cas de certaines pâtisseries de note entourage.

Courage tous les deux, on vous remercie et nous sommes certains que notre avenir est chez nous et pas ailleurs.

Bien entendu, ce message est valable pour tous les autres commerces du village à qui on doit aussi beaucoup.

Claude et Jean-Marie FRANCIOSA

Un bel exemple à méditer et à mettre en pratique

Le Maire



CONCERT

SAMEDI 4 JUILLET

A 21h - Salle Polyvalente

La municipalité a le plaisir de vous annoncer un concert exceptionnel donné par le chœur Tchèque « SVATOBOR », le chœur « Estérelenco » accompagnés par l'ensemble instrumental « Ad Libitum » de Fréjus-St-Raphaël, au cours duquel les 130 artistes interpréteront le « TE DEUM d'UTRECHT (Haendel) » et divers chants populaires français et tchèques.

Entrée libre

Méchoui du 20 juin 2010

Le 1er MECHOUI de l'année a été fortement perturbé, dimanche 20 juin. De gros nuages gris se sont déversés sur la place de la Gare juste au moment où les moutons embrochés prenaient une belle couleur dorée.

Afin que ce premier méchoui ne se transforme pas en « pot au feu », le boulanger Ludo RORATO, a mis ses fours à la disposition du comité des fêtes. Repliés dans la salle polyvalente, les convives ont apprécié le menu qui leur a été servi et remercié de leurs applaudissements nos "boulangers" et tous les bénévoles.

GRAND FEU D'ARTIFICE

MERCREDI 21 JUILLET

Parking des Ferrages
à partir de 22 h 30

A L'ADOPTION Urgent, donne jolie chienne style Labrador, couleur fauve de 4 ans. Très affectueuse aimant autres chiens, enfants et chats !!!! Si vous avez déjà un chien elle sera un très bon compagnon pour lui. Elle a besoin d'un grand terrain clos. Elle vient avec un beau lit pour dormir, des jouets et des croquettes !!! Adore les promenades et baignades Merci de me téléphoner au 06.07.85.02.00 ou envoyer un e-mail à realtors@bodandisabelle.com Merci pour elle



LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

-Du 26 Juin au 11 Juillet :
Tournoi Open Adulte (dames et messieurs) du Club de Tennis
Complexe sportif des Négadisses

-Dimanche 4 Juillet :
Concert des Chœurs Tchèques
21 H - Salle Polyvalente

-Mercredi 14 Juillet :
11 H 30 Anchoïade,
21 H 30 Bal public

Place des Ferrages
-Du 17 au 20 Juillet :
Fête Patronale de la Saint-Just
(cf programme)
Place de la Gare

-Mercredi 21 Juillet : Grand Feu d'Artifice
22 H 30 - Place des Ferrages

-Samedi 24 Juillet :
Foire à la Brocante aux puces et marché bio

De 17 H à 24 H - Place de la Gare

-Dimanche 1er Août :
Course pédestre des « Boucles de l'Issole »

7 H - Place des Ferrages
-Samedi 07 Août :
Dîner spectacle Tahitien

20 H - Place de la Gare
-Samedi 14 Août :
Marché artisanal en nocturne

De 17 H à 22 H
Place des Ferrages

-Dimanche 15 Août :
Méchoui, concours de boules à la mèche suivie à 20h30 par une macaronade et un Spectacle Musical

13 H - Place de la Gare

-Dimanche 29 Août :
Concert de fin de stage de la LYRIC'S COMPANY

17 H - Salle Polyvalente

PETITES ANNONCES

• A vendre :
-poussette + couffin (bébé confort)
bon état Prix 45 euros ;
-ventilateur-rafraichisseur à
glaçons : 45 euros.
Tél. : 06.60.92.25.22

• A louer à Ste-Anastasie, Rue
Notre Dame appartement T2 490 €
Tél. : 06.75.88.30.44

• A vendre Xantia exclusive
marque Citroën, très bon état, 56
000 kms, diesel. Prix 5 000 €
Tél. : 06.71.79.94.56

• Cherche villa à louer, 3
chambres sur région Ste-Anastasie
sur Issole et environs.
Loyer maxi 1 000 €, couple de 40
ans, sérieux, monsieur conducteur
routier CDI, madame
fonctionnaire habitons déjà dans
villa à Ste-Anastasie (reprise de la
villa par les propriétaires en sept.
2010).
Tél. : 06.69.17.99.56

DOG-SITTING

Nous vous proposons de promener
votre chien dans les alentours de
chez vous et le détendre. Nous
nous occupons également de vos
petits amis de compagnie pendant
votre absence.
Pour plus d'information contactez
nous au 06.47.66.10.48
5 € la promenade de 30 minutes ou
la garde de vos petits amis...sur
Besse, Ste-Anastasie, Rocharon,
Forcalqueiret...

Web :
<http://dogsitting.trivadeon.com>

Les Poètes de Sainte-Anastasie

Les rêves

O rêves de la nuit
Qui m'ont longtemps bercée
Pourquoi avez-vous fui ?
M'auriez-vous délaissée ?

Non vous n'avez pas fui
Je le sens, je le sais.
C'est moi qui vous oublie
Dès que l'aube apparaît.

Revenez au réveil
Pour me manifester
Vos précieux conseils
Vos conseils éclairés

Qu'en toute humilité
Je suivrai... Insistez...
Je vous remercierai
En paroles chantées.

20 février 2010
Jeannette Carrière

NOTEZ DEJA SUR VOS AGENDAS :

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Salle Polyvalente
de 14H à 18H30

JOURNEE DE L'EAU

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

Pré de la Font

Le Carnet de Sainte-Anastasie

Naissances :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de Lana HERNANDEZ, née le 21 mai ainsi que la naissance de Tom CHAIX, né le 13 juin dernier. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Mariages :

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage :

-de Madame Véronique SIGAUD et de Monsieur Shirley HANS, célébré le 12 juin 2010 ;

-de Madame Juliette VIVET et de Monsieur Denis WANG, célébré le 18 juin 2010 ;

-ainsi que le mariage de Madame Céline BAUDELET et de Monsieur Sylvain PES, célébré le 26 juin 2010.

Remerciements :

Monsieur Alain SIEBOLD remercie vivement les habitants de Sainte-Anastasie pour leurs témoignages de sympathie à l'occasion du décès de son épouse Régine SIEBOLD.

Ce bulletin est entièrement conçu et réalisé par les élus et le personnel communal de la commune de Sainte-Anastasie

Sainte-Anastasie

FESTIVITES ETE 2010

DIMANCHE 4 JUILLET

Salle Polyvalente

21 H **GRAND CONCERT**

Avec 130 Artistes

Le chœur Thèque « SVATOBOR », « l'ESTERELCO » et l'ensemble instrumental « AD LIBITUM » interpréteront des chants populaires français et thèques.

MERCREDI 14 JUILLET



Place des Ferrages

- 11 H 30 **ANCHOÏADE**

offerte par le Comité des Fêtes avec la participation de la Chorale

« CHANT ET AMITIE »

- 16 H 30 **JEUX d'ENFANTS** et Concours de Chant et d'Orchestres Amateurs »
- 21 H 30 **BAL** public avec NUIT REBELLE

DU VENDREDI 16 AU MARDI 20 JUILLET

FÊTE de la SAINT-JUST

Place de la Gare

(programme au verso)

MERCREDI 21 JUILLET

Parking des Ferrages

- 22 H 30 **FEU D'ARTIFICE**



SAMEDI 24 JUILLET

Place de la Gare **EN NOCTURNE**

FOIRE à la BROCANTE, PUCES, MARCHÉ PAYSAN, PRODUITS BIO

De 17 H à 24 H

Pour tout renseignement : 06.84.96.68.29

DIMANCHE 1 AOÛT

23^{ème} Edition de la **Course Pédestre** des

« **BOUCLES DE L'ISSELE** »

- 9 H Départ donné par Monsieur le Maire, Rue du Général De Gaulle, 11 km 500 dans les rues et les chemins du village ;
- 10 H 45 : Course pour les jeunes : 1 km pour les poussins, 3 km pour les benjamins et minimes.
- Pour les marcheurs : 8 H 30 départ rue du Général De Gaulle. Circuit d'environ 10 km pour St-Quinis

Bulletins d'inscription à retirer et à déposer en mairie jusqu'au 31 juillet.

Circulation limitée et/ou interdite au centre du village de 8 H 30 à la fin des épreuves.

SAMEDI 7 AOÛT

Place de la Gare

SOIREE TAHITIENNE

DINER-SPECTACLE

Prix : 17 € Renseignements et inscriptions

Comité des Fêtes : ☎ : 06.84.96.68.29

SAMEDI 14 AOÛT

Place des Ferrages **EN NOCTURNE**

MARCHÉ ARTISANAL

Organisé par « La provenço dou tems passa »

De 17 H à 22 H

Pour tout renseignement : 04.94.72.23.76

DIMANCHE 15 AOÛT

- 13 H **MECHOUI**

organisé par le Comité des Fêtes



Adultes 18 €, (moins de 14 ans faire inscrire auprès du Comité au 06.84.96.68.29).

Païement à la réservation. Inscriptions à la Boulangerie, au Tabac/journaux, au Bar des Amis, à l'épicerie PROXI ou auprès du Comité (dans la limite des places disponibles).

- 15 H 30 **PETANQUE** à la méele
- 20 H 30 **MACARONADE**

Inscriptions à la buvette de 16H à 19H ou auprès du Comité. Prix : 8 €

(Pensez à apporter vos couverts, merci)

- 22 H **SPECTACLE MUSICAL** avec « JEAN-MAX »

MARDI 17 AOÛT

Place des Ferrages

18 H **COMMEMORATION** de la

LIBERATION du VILLAGE le 17 août 1944

DIMANCHE 29 AOÛT

Salle polyvalente

17 H **CONCERT LYRIQUE** Spectacle donné par Madame Irina KARPOVITZ et ses élèves.



Sainte-Anastasie

Fête de la ST-JUST 2010

VENDREDI 16 JUILLET

♦ *Place de la Gare :*

PETANQUE Mixte 2H + 1F (130 €, tirage 21 H) organisé par l'Association Bouliste

(Les concours sont ouverts à tous et les inscriptions seront prises sur place une heure avant le tirage au sort)

SAMEDI 17 JUILLET

♦ *Place de la Gare*

PETANQUE 2 x 2 choisis (200 €, tirage 15 H)

21 H 30 RETRAITE AUX FLAMBEAUX avec la participation de « TWIRLING BATON » et de la FANFARE de LA SEYNE

(Départ devant la Mairie)

22 H BAL avec DJ'S STELLA EVENT

DIMANCHE 18 JUILLET

♦ *Eglise de Sainte-Anastasie*

10 H 30 MESSE DE LA SAINT-JUST

♦ *Place de la Gare*

9 H PETANQUE concours enfants – de 12 ans/- 14 ans Inscriptions sur place

11 H 30 APERITIF PUBLIC : *Offert par la Municipalité aux habitants du village, aux associations et aux vacanciers.*

PETANQUE 3 x 3 choisis (260 €, tirage 15 H) Comité des Fêtes

22 H SOIREE avec l'Orchestre « MORRYS ANDRE »

LUNDI 19 JUILLET

♦ *Place de la Gare*

JEU PROVENÇAL 3 x 3 choisis (230 €, tirage 15 H) Comité des Fêtes

16 H 30 JEUX D'ENFANTS

21 H 45 SPECTACLE « Destination Music Hall » suivi

d'un **BAL** avec La Compagnie « L'ART EN SCENE »

MARDI 20 JUILLET

♦ *Place de la Gare*

13 H 30 AÏOLI Monstre Paiement à la réservation. Inscriptions à la Boulangerie, au Tabac/journaux, chez PROXI, au Bar des Amis ou auprès du Comité (dans la limite des places disponibles). Inscription de tous les enfants de moins de 14 ans uniquement auprès du Comité - Tarif : 18 €

(pensez à apporter vos couverts, merci).

15 H PETANQUE MÉLEE (100 €, tirage 15 H)

20 H 30 MACARONADE Inscriptions à la buvette de 16H à 19H ou auprès du Comité. Prix : 8 €

(Pensez à apporter vos couverts, merci).

21 H 30 BAL de clôture avec JEAN-MAX

Poursuite de la Semaine BOULISTE : Mercredi 21 juillet

P 3x3 200 € Tirage 15 H

Jeudi 22 juillet

J.P. 2x2 200 € Tirage 15 H

Organisateur : Comité des Fêtes ☎ : 06.84.96.68.29. Siège Social : Mairie 83136 Ste-Anastasie/Issole

Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident et se réserve le droit de modifier le programme.

La vente ou l'usage de pétards ou de tout autre engin détonnant est formellement interdit.

L'abus d'alcool est dangereux... -Service d'ordre assuré-

F
E
T
E

F
O
R
A
I
N
E